

Canada Province de Québec
Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri
Le 5 mai 2020

À une séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri tenue au Centre municipal au lieu et heure ordinaires de ce conseil, le mardi 5 mai 2020 à 20 heures, conformément à l'article 145 du Code municipal.

Ouverture de la séance

Monsieur le maire suppléant Alain Castonguay constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

105-2020 **Séance du conseil en temps du COVID-19**

Le conseil de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri siège en séance ordinaire ce mardi 5 mai 2020 par présence physique et par tablettes électroniques;

Sont présents à cette séance messieurs Alain Castonguay, Marco Lizotte, Gaston Roy, Noël Alexandre, Roland Lévesque et Frédéric Dionne ainsi que Pierre Leclerc, directeur général formant quorum;

Absent : monsieur Frédéric Lizotte.

Assistent à la séance physiquement au bureau municipal, monsieur le maire suppléant monsieur Alain Castonguay ainsi que monsieur Pierre Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier avec chacun une tablette et le respect des distanciations a été respecté;

Assistent de leur résidence avec une tablette : messieurs Roland Lévesque, Frédéric Dionne, Noël Alexandre, Gaston Roy et Marco Lizotte.

Considérant que le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant le décret numéro 222-2020 du 20 mars qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

Considérant que le gouvernement a adopté un autre décret pour prolonger cet état d'urgence;

Considérant l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant que le gouvernement a adopté de nouveaux décrets;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par tout moyen de communication.

106-2020 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Considérant que les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance, pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture a été faite à cette séance;

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte
Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Séance du conseil en temps du COVID-19
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal
5. Approbation des comptes
6. Comité de développement
7. Comité de la Famille et des Aînés
8. Bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020
9. Dossier Avantis (Anciennement Groupe Dynaco)
10. Fauchage aux abords des routes, rues et chemins municipaux
11. Mandat à Services conseils Guillaume Bouchard (rue Bérubé, rue Pelletier/Zone industrielle et citerne au 29 Rte de la Station)
12. Engagement d'un étudiant
13. Travaux municipaux 2020
14. Plan particulier d'intervention en cas d'épidémie et de pandémie
15. Avis de motion et présentation du règlement numéro 290 relatifs aux colporteurs et aux commerçants itinérants
16. Avis de motion et présentation du règlement numéro 291 concernant la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics
17. Avis de motion et présentation du règlement numéro 292 concernant les nuisances
18. Forfait téléphonique avocats Offre de services professionnels)
19. Demande du comité du 150^e
20. Correspondance
21. Période de questions
22. Achat de paniers à rebuts et à recyclage pour la halte vélo
23. Levée de l'assemblée

107-2020 **Adoption du procès-verbal**

Monsieur le maire suppléant Alain Castonguay s'informe auprès des membres du conseil, à savoir s'ils ont reçu la copie du procès-verbal du 7 avril 2020.

Comme il appert et a été reconnu que chacun a reçu copie du procès-verbal,

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque
Et résolu unanimement de le ratifier et de l'adopter.

À titre de directeur général/secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri, je soussigné, Pierre Leclerc, atteste que la municipalité dispose des sommes nécessaires pour acquitter les

dépenses effectuées au mois d'avril 2020, et ce, telles que présentées.

Pierre Leclerc, directeur général

Le rapport de l'état des activités financières de la municipalité et du Site d'enfouissement au 30 avril 2020 a été déposé et remis aux membres du conseil.

108-2020

Approbation des comptes

Administration générale

Canadien National	Signaux lumineux	326.50 \$
Capital assurance	Assurance collective	1 385.11 \$
CNESST	Cotisation	141.68 \$
Comité 2020 Fêtes 150 ^e	Commandite Avantis	600.00 \$
Ébénisterie Jean	Travaux centre	1 418.51 \$
Équip. Patrick Bérubé	Entr. & rép. chemins	1 241.73 \$
Hydro-Québec	Centre	2 118.20 \$
	Lumières	415.45 \$
	Maison de la culture	1 642.60 \$
Visa	Lumières	556.76 \$
Super pass	Essence	238.62 \$
Bell Canada	Service	447.79 \$
Dén. Vincent Barbeau	2 ^e vers. déneigement	4 165.00 \$
Hydro-Québec	Garage	413.08 \$
	Pompe	1 270.43 \$
	Égouts, puits	88.86 \$
Leclerc Pierre	Déplacements	129.60 \$
Bell Mobilité	Service	183.84 \$
Ville St-Pascal	Service incendie	15 543.02 \$
Salaires	Avril	15 119.33 \$
Agro-Enviro-Lab	Analyse eau	350.67 \$
Arpentage Côte-du-Sud	Arpentage garage Fabrique	1 468.73 \$
Buro	Fournitures bureau	363.45 \$
Carrefour municipal	Adhésion	89.68 \$
Électricité SR inc	Centre municipal	5 945.36 \$
Fonds inf. terr.	Mutations	12.00 \$
Gaétan Bolduc	Surpresseur	2 347.50 \$
BMR Avantis	Centre municipal	183.73 \$
Base 132	Journal avril	125.32 \$
MRC Kamouraska	Inspection régionale	4 336.34 \$
Produits Unique	Chlore, alcool, vadrouille	257.70 \$
Service Agri RD	Pièces	110.38 \$
Ultima assurance	Assurance	10 161.00 \$
Tabagie Lunik	Fournitures bureau	19.53 \$
URLS	Adhésion 2020-2021	<u>100.00\$</u>
	Total	73 297.97 \$
	Solde dans EOP :	291 033.98 \$
	Solde dans EOP – Avantages	105 326.48 \$
	<u>Site d'enfouissement</u>	
Ultima	Assurance	<u>6 500.00 \$</u>

Total	6 500.00 \$
Solde dans EOP :	79 695.52 \$
Solde dans EOP – Avantages	104 841.10 \$

Considérant que les membres du conseil ont reçu une copie de cette liste avant la séance du conseil, les comptes n'ont pas été lus. Monsieur le maire Frédéric Lizotte a mentionné le solde des comptes à payer, le solde aux livres et a demandé aux membres du conseil s'ils avaient des questions concernant ces comptes.

**Il est proposé par : monsieur Gaston Roy
Et résolu unanimement** que les comptes ci-dessus mentionnés soient acceptés et payés à qui de droit.

- 109-2020 **Comité de développement**
Remis à une séance ultérieure.
- 110-2020 **Comité de la Famille et des Aînés**
Remis à une séance ultérieure.
- 111-2020 **Bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019**

Le directeur général dépose le rapport du bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 et les membres du conseil ont posés toutes les questions relatives à ce rapport.

**Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte
Et résolu unanimement que :** ce rapport soit déposé aux archives.
- 112-2020 **Dossier Coopérative Avantis (Anciennement Groupe Dynaco)**

Pour faire suite aux explications de monsieur le maire suppléant Alain Castonguay.

**Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque
Et résolu à l'unanimité que :** le conseil demande au directeur général de composer une lettre à Coopérative Avantis, dans le but de les informer du dossier du terrain qui avait été acquis en 2007 ainsi que leur demander leurs projets pour ce terrain.

Une copie de cette lettre sera transmise au membres du conseil avant son envoi.
- 113-2020 **Fauchage des abords de routes, rues et chemins municipaux**

Considérant que des soumissions sur invitation ont été demandées à Équipements Patrick Bérubé, Dany Lavoie et Déneigement Daniel Michaud.

Considérant qu'une seule soumission a été déposée.

Considérant que la soumission reçue a été ouverte en présence de messieurs Frédéric Lizotte, Pierre Leclerc et de mesdames Émie Vaillancourt, Kristina Bouchard et Nicole Dionne;

Il est proposé par : monsieur Frédéric Dionne

Et résolu unanimement que : les membres du conseil acceptent la soumission de Dénéigement Daniel Michaud au prix de 108 \$/heure plus taxes. (35 \$/faucheuse et 73 \$/tracteur).

114-2020 **Mandat à Services conseils Guillaume Bouchard (Rue Bérubé, Rue Pelletier/Zone industrielle et citerne au 29 Route de la Station)**

Il est proposé par : monsieur Noël Alexandre

Et résolu unanimement que : le conseil demande à Services conseil Guillaume Bouchard de faire un estimé budgétaire séparé pour la confection des plans et devis de la Rue Bérubé, Rue Pelletier/Zone industrielle et Citerne au 29 Route de la Station.

115-2020 **Engagement d'un ouvrier d'entretien étudiant-Été 2020**

Considérant que la municipalité a présenté un projet dans le cadre du programme Été Canada 2020;

Considérant que la municipalité n'est pas certaine d'obtenir ce projet;

Considérant que des travaux de nettoyage de gazon, peinture, entretien, etc. seront effectués en 2020.

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu unanimement que : le conseil procède à l'engagement de monsieur Xavier Plourde pour l'été 2020 soit du 11 mai au 25 septembre 2020.

Le salaire 2019 sera majoré de 3.3%.

116-2020 **Travaux municipaux 2020**

Considérant que des travaux importants devront être réalisés sur les rues suivantes : Route de la Station, rue Langlais Nord et rue Bérubé;

Considérant que la municipalité ne dispose pas des sommes nécessaires pour effectuer ces travaux.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que: la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri demande à la ministre des Transports une subvention de 30 000 \$ pour pouvoir réaliser tous ces travaux.

117-2020 **Plan particulier d'intervention en cas d'épidémie et de pandémie**

Les membres du conseil ont reçu une copie du plan avant la séance du conseil.

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte

Et résolu unanimement que: le conseil accepte le plan particulier d'intervention en cas d'épidémie et de pandémie.

118-2020 **Avis de motion et présentation du Règlement numéro 290 relatif aux colporteurs et aux commerçants itinérants**

Monsieur Gaston Roy, conseiller, donne avis de motion et fait la présentation du projet de règlement numéro 290 relatif aux colporteurs et aux commerçants itinérants.

119-2020 **Avis de motion et présentation du Règlement 291 concernant la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics**

Monsieur Gaston Roy, conseiller, donne avis de motion et fait la présentation du projet de règlement numéro 291 concernant la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.

120-2020 **Avis de motion et présentation du Règlement numéro 292 concernant les nuisances**

Monsieur Marco Lizotte, conseiller, donne avis de motion et fait la présentation du projet de règlement numéro 292 concernant les nuisances.

121-2020 **Forfait téléphonique avocats (Offre de services professionnels)**

Considérant que des soumissions sur invitation ont été demandées aux firmes d'avocats suivantes : DHC et Cain Lamarre;

Considérant que le directeur général a informé les membres du conseil des procédures à suivre lors du processus de demande de soumissions.

1^{ère} proposition

Il est proposé par : monsieur Noël Alexandre

Et résolu que: la municipalité retienne les services de la firme Cain Lamarre au prix de 475 \$ pour le forfait téléphonique et par la suite si besoin pour consultation au prix de 140 \$ de l'heure pour Me Anne-Marie Soucy et 220 \$ de l'heure pour Me François Bérubé.

Les membres du conseil ont voté sur cette résolution :

Pour : Frédéric Dionne et Noël Alexandre.
Contre Marco Lizotte, Gaston Roy et Alain Castonguay
Abstention : Roland Lévesque

Le directeur général a informé le conseil qu'un membre du conseil est tenu de voter selon l'article 164 du Code municipal.

2^e proposition

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte

Et résolu que : la municipalité retienne les services de la firme DHR au prix de 400 \$ pour le forfait téléphonique et par la suite si besoin pour consultation au prix de 140 \$ de l'heure pour Me Rino Soucy.

Les membre du conseil ont voté sur cette résolution :
Contre : Noël Alexandre et Frédéric Dionne.
Pour : Marco Lizotte, Gaston Roy et Alain Castonguay.
Abstention : Roland Lévesque

Le directeur général a informé les membres du conseil qu'un membre est tenu de voter selon l'article 164 du Code municipal.

La proposition numéro 2 ayant obtenu le plus de votes; celle-ci est adoptée.

c

122-2020 **Correspondance**

Les membres du conseil ont pris connaissance des documents suivants :

- FQM : Dossier COVID-19

Afin qu'ils soient soumis à la connaissance des membres du conseil avant de les déposer aux archives.

123-2020 **Période de questions**

Toutes les réponses aux questions posées ont été données lors de la séance.

124-2020 **Achats de paniers à rebuts et à recyclage pour la halte vélo**

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu unanimement que : le conseil accepte de faire l'achat d'un panier à rebuts et d'un à recyclage de la compagnie Équiparc au prix total de 1 884 \$ plus taxes. Le tout selon la soumission numéro 21609 du 6 mars 2020.

125-2020 **Levée de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu unanimement que : la présente séance soit levée à 21 h 40.

Frédéric Lizotte,
Maire

Pierre Leclerc
Directeur général

Je, Frédéric Lizotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.